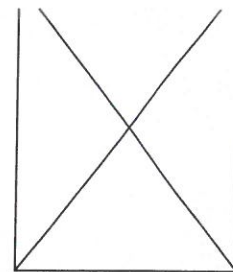




Formulaire d'inscription



28 Route des Bordes
45460 BONNEE
Tel : 02 38 35 05 58
Contact : ecole.musique@valdesully.fr
www.valdesully.fr

Année scolaire 2019/2020

A remettre avant le 15/08/2019

Responsable légal		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession	Assurance RC	N° de contrat	

Responsable légal 2			
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse 1	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Tél pro	
Mobile	E-mail		
Profession			

Elève		Numéro	
Civilité	Nom	Prénom	
Adresse	Adresse 2	Adresse 3	
CP Ville	Tél domicile	Mobile	
E-mail		Inscrit depuis	
Date naiss.	Lieu naiss.	Niveau scol.	
Etablt scol.			

Indiquez ci-dessous les cours auxquels vous souhaitez éventuellement vous inscrire.

Il est possible de mettre plusieurs choix d'instruments, au cas où une classe serait pleine.

Je soussigné(e),..... certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole de musique et m'engage à le respecter. L'inscription vaut engagement annuel jusqu'au 04/07/2020. J'autorise la publication de photos où figure l'élève à toutes fins d'information ou de promotion de l'Ecole de musique sur les supports papiers et numériques (site internet, réseaux sociaux) : [] oui [] non. Souhaitez-vous recevoir par mail des informations de la communauté de communes autres que celles de l'Ecole de musique ? [] oui [] non.

Date et signature du responsable légal

COMPLÉMENT À LA FICHE D'INSCRIPTION

- Tout désistement après le 1^{er} cours (cours collectif 2 essais) est facturé, sauf en cas de force majeure et/ou avec certificat médical, et prendre contact directement avec la secrétaire au 02.18.18.00.25 ou 02.38.35.05.58 ou par mail à l'adresse f.gezgin@valdesully.fr ou accueil@valdesully.fr
- Les cours de Formation Musicale sont obligatoires pour les élèves de moins de 16 ans
- En cas de désistement, il est interdit de donner/ remplacer l'heure de cours par un autre membre de la famille et/ou connaissance
- Tout règlement est à effectuer à la trésorerie de Sully sur Loire.
Pour toutes questions concernant le paiement en plusieurs fois, merci de s'adresser directement à la trésorerie
- Tout instrument doit être apporté au siège en cas de restitution (avec facture de révision + RIB)
- En cas d'absence à un cours, prévenir le professeur et le siège
- PERSONNE NE DÉBUTERA LES COURS SANS AVOIR DONNER LA FICHE D'INSCRIPTION ET SON COMPLÉMENT REMPLI
- Ce présent document vaut acceptation du règlement intérieur de l'école de musique (à consulter et à télécharger sur le site www.valdesully.fr)

Lu et approuvé, signature